## CORRESPONDANCE.

La Revue a évité jusqu'ici de s'immiscer aux débats qui s'agitent entre le Clergé et l'Université. Sans vouloir prendre fait et cause dans la querelle, nous donnerons pourtant place à la réponse que l'un de nos collaborateurs habituels a cru devoir faire à la brochure publiée par M. Alexandre Nicolas, à propos de l'écrit de M. F.-Z. Collombet ayant pour titre: M. Villemain, de ses opinions religieuses et de ses variations. On comprendra aisèment le motif qui nous a fait accueillir ces pages, quoique la Revue n'en assume pas la solidarité.

Avant tout, nous devons rendre justice à l'honorable sentiment qui a empêché M. Nicolas de défendre M. Villemain sur l'un des points où l'attaque avait porté. C'est par une délicate pudeur que, supprimant le mot politiques à la suite de variations, M. Nicolas n'a rien dit de l'extrème inconsistance d'un homme qui louait le patriotisme européen du roi de Prusse et de l'empereur de Russie, quoique l'Université prétende avoir au suprème degré le secret du patriotisme véritable. Oui, M. Nicolas a bien et prudemment agi, dès qu'il voulait prononcer un tel panégyrique, de laisser dans l'ombre les variations politiques à l'aide desquelles M. le Grand-Maître a fait rapidement son chemin. Toutefois, il eût été bon de ne pas supprimer dans le titre de l'écrit de M. Collombet un mot pénible, à la vérité, pour les yeux de M. Villemain et de ses protégés universitaires, mais qui est si bien dû à M. le ministre de l'Instruction publique.

Suivant M. Nicolas, « il est peu vraisemblable que M. Collombet (ici des éloges...) se soit aventuré, sans quelque raison tout-à-fait personnelle, dans une polémique de cette nature. »

Nous devons rendre à M. Nicolas gracieuseté pour gracieuseté.

Or, dirons-nous, il est peu vraisemblable que M. le professeur de rhétorique, le subordonné de M. Villemain, se soit aventure, sans quelque raison personnelle, dans une polémique de cette nature. Ce n'est pas pour rien que l'on est professeur; on desire avancer et faire son chemin. M. Collombet n'y trouverait pas à redire, et encouragerait volontiers les espérances de son antagoniste. Mais on conviendra qu'un subordonné, qui emploie bravement son temps et son argent à défendre un supérieur, n'est pas à l'abri de tout soupçon, et que le zèle est vraisemblablement un peu intéressé, si peu que ce soit. Qu'en pense M. Nicolas? Il suppose à M. Collombet quelque secret motif d'agir; M. Collombet ne serait-il pas en droit de prêter quelque arrière-pensée à M. Nicolas, quelque idée de courtisannerie et de dévoûment qui peut devenir profitable?